



COMMISSION DES COUPES DU VAR

Procès-Verbal N° 1

Réunion du : **Lundi 26 Août 2024**

Président : **M. Jean Paul RUIZ**

Présent : **M. Clément HUMBERT**

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Composition de la Commission
- Tirage du Cadrage de la Coupe du Var Seniors

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Saison 2024-2025

Président : M. Jean-Paul RUIZ

Membres : MM. Clément HUMBERT – Joseph SALUZZO – André VITIELLO

TIRAGE DU CADRAGE COUPE DU VAR SENIORS

Tirage effectué au siège du District du Var à 18h30 par Mme Cathy DARDON (Secrétaire Générale) et Mme Christelle HUMBERT (US VAL ISSOLE) diffusé en direct sur la chaîne Youtube du District « District du Var 83 » <https://www.youtube.com/watch?v=X9T3GTNqe1w>

En présence de M. André VITIELLO, Président du District, et des membres de la Commission des Coupes, M. Jean Paul RUIZ (Président de la Commission) et M. Clément HUMBERT.

A JOUER LE 15 SEPTEMBRE 2024

Sur le terrain du club premier nommé

TOULON OUEST / FC STE ANASTASIE
AS CALLAS CANTON / FC TOULON CENTRE



**EVEIL SPORTIF TOULON / FC PAYS DE FAYENCE
US RIANNS / TRANS
FC LE REVEST / FC GONFARON
FC LE MUY / FA FREJUS
US ST ZACHARIE / CSK VAL DES ROUGIERES
ASPI GIENS / TOURVES**

CLUBS EXEMPTS

D1 :

ASPTT TOULON – SC DRAGUIGNAN – US ST MANDRIER – SC NANS – US PRADET – JS BERTHE –
LA SEYNE FC – RC LA BAIE – AS BRIGNOLES – FC GAPEAU – LA CADIERE

D2 :

LE CANNET – ROQUEBRUNE – COGOLIN – PLAN DE LA TOUR – SANARY – LAVANDOU BORMES
– OLLIOULES – LES ARCS – FC PONTCARRAL – AS ST CYR – ETS LORGUES – AVS MAR VIVO – FC
VIDAUBAN – PUGET SUR ARGENS

LIGUE :

CUERS PIERREFEU – SC TOULON – O. ST MAXIMIN – FC RAMATUELLE – FREJUS ST RAPHAEL –
UA LA VALETTE – SO LA LONDE – US CARQUEIRANNE LA CRAU – HYERES FC – GARDIA CLUB –
TOULON TREMLIN – SIX FOURS LE BRUSC – AS ESTEREL – STE MAXIME – US ST TROPEZ

D3 ET D4 :

ENT. PIVOTTE SERINETTE – LES VALLONS – AS SIGNES – BARJOLS – AC TOULON – ASPTT
HYERES – JS BEAUSSET – BAGNOLS – TARADEAU – SC LE VAL – US VAL ISSOLE – FC GRIMAUD
– BRAS – SALERNES – FC BELGENTIER – CARCES

*Prochaine réunion
sur convocation*

Le Président : Jean Paul RUIZ